

Conseil d'administration du Club de Pickleball
de Deux-Montagnes (CPDM)

PROCÈS -VERBAL

Date : Lundi 4 mai 2026
Heure : 19h00
Lieu : [REDACTED]
Deux-Montagnes (Québec)



Sont présents :

- Denis Berthelette Président
- Robert Rocheleau Vice-président
- Luc Bouchard Trésorier
- Sylvie Charbonneau Directrice sport
- Myranda Mainville Directrice communication

Absent : Ghislain Guindon Secrétaire

OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCES

Le président du conseil d'administration souhaite la bienvenue à tous et ouvre la réunion à 19h15. Denis Berthelette agit à titre de secrétaire. Le président constate le quorum et déclare la réunion régulièrement et valablement constituée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour,
Il est proposé par Denis Berthelette
Appuyée par Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu d'adopter l'Ordre du jour qui suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour de la séance du 04 mai 2026
- 2- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 06 avril 2026
- 3- Fermeture de la saison intérieure le 10 mai 2026 et début de la saison extérieure le 13 mai
- 4- Création de niveau de jeu et répartition des plages horaires (proposition : jeu libre, lundi AM & PM, mercredi AM, vendredi AM, et dimanche AM. Mercredi PM, Vendredi PM, et dimanche PM 2 terrains A B et 2 terrains C D)
- 5- Nouveaux membres, nombre, tarif pour l'été jusqu'au 31 décembre limitation pour l'ensemble des membres à 2 réservations par semaine dans les gymnases.
- 6- Achat de balles et filet et cadenas pour le bac et système de son
- 7- Fabrication d'un support pour les raquettes
- 8- Affichage des horaires au parc
- 9- organisation de match-up pour le niveau
- 10- suivi du tournoi et discussion sur d'autres tournois



11-remerciement à l'école Emmanuel-Chénard

12- journée d'ouverture qui fait quoi

13-Raquette GS

14- Varia

-
-
-
-

15- Levée de la réunion

2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL

Comme le secrétaire n'a pas pu produire de procès verbal de la séance du 06 avril 2026, l'adoption du procès-verbal est reporté à une assemblée ultérieure.

3-FERMETURE DE LA SAISON INTÉRIEURE ET OUVERTURE DE LA SAISON EXTÉRIEURE

Il est proposé par : Luc Bouchard
Appuyé par : Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu,

La dernière journée intérieure sera le dimanche 10 mai 2026 et la première journée à l'extérieur sera le 13 mai 2026. La saison extérieure devrait selon la température se prolonger jusqu'au 14 octobre 2026. Aucune limite de joueurs sur les plages horaires. Les mercredis de 19 :30 à 21 :30, pour la période du 13 mai au 17 juin, la Ville occupera les terrains pour des cours de Pickleball.

Denis Berthelette fera le suivi avec la ville pour la fermeture à Emmanuel-Chénard et s'occupera également de récupérer le matériel utilisé pour le Pickleball à l'école Emmanuel-Chénard.

4- CRÉATION DE NIVEAU DE JEU ET RÉPARTITION DES PLAGES HORAIRE

Considérant que les joueurs préfèrent jouer avec et contre des joueurs ayant un niveau de jeu semblable au leur, mais, qu'un joueur de niveau inférieur améliorera son niveau de jeu en participant à des matchs avec des joueurs plus aguerris,

Il est proposé par : Denis Berthelette
Appuyé par : Sylvie Charbonneau
Et unanimement résolu,

Que les plages horaires du lundi AM et PM, du mercredi AM et PM, du vendredi AM et du dimanche AM soient pour du jeu libre alors que les plages horaires du vendredi PM et du dimanche PM le jeu sera réparti de la façon suivante : terrains 1 et 2 niveau de jeu C et D, terrains 3 et 4 niveau de jeu A et B.
De plus, Denis Berthelette organisera des mini tournois match-up afin de mieux classer les joueurs et leur permettre de changer ce niveau.

Sylvie fera une publication générale sur Spond pour aviser les membres que l'annulation pour la pluie ou des conditions dangereuses (chaleurs extrêmes) est de la responsabilité de tous les membres aucune annulation ne sera faite par le CA en rapport avec la météo, ou le petit nombre d'inscription.

5- NOUVEAUX MEMBRES

Considérant la forte demande des citoyens pour devenir membre du CPDM. Considérant aussi le fait que le CPDM a pour mandat de promouvoir l'activité sportive pour l'ensemble des citoyens de Deux-Montagnes,

Il est proposé par : Robert Rocheleau

Appuyé par : Luc Bouchard

Et unanimement résolu,

Que la limite pour les résidents de Deux-Montagnes qui en feront la demande, est augmentée de 75 à 115 membres.

6- ACHAT DE BALLES ET FILET ET CADENAS POUR LE BAC ET SYSTÈME DE SON

Il est proposé par : Luc Bouchard

Appuyé par : Myranda Mainville

Et unanimement résolu,

Que Luc Bouchard fera l'achat de 4 filets supplémentaires identiques à ceux utilisés par le Club de Pickleball de Ste-Marthe-sur-le-Lac

Que Denis Berthelette fera l'achat d'un cadenas pour le coffre à rangement des filets

Que Robert Rocheleau fera la location ou l'emprunt d'un système de son pour la journée d'ouverture le 17 mai

Que Robert Rocheleau se renseignera également du coût d'achat pour un tel système de son

Que Denis regardera la possibilité d'acheter des balles en grande quantité pour les revendre ensuite aux membres.

Et que le CPDM ne fournira pas les balles pour le jeu extérieur et que la balle recommandée est l'équivalente de la balle (Franklin X40)

7- FABRICATION D'UN SUPPORT POUR LES RAQUETTES

Il est proposé par : Sylvie Charbonneau

Appuyé par : Myranda Mainville

Et unanimement résolu,

Que Denis Berthelette fabriquera un support pour les raquettes pour l'organisation du jeu au parc Olympia. En attendant le support, on continuera avec les bacs en plastique au besoin

8- AFFICHAGE DES HORAIRES AU PARC

Le service des loisirs de la Ville de Deux-Montagnes s'occupe de l'affichage des plages horaires au Parc Olympia. De plus la Ville communiquera les dites plages horaires à la direction de la PDM qui utilise l'espace pour les activités physiques des élèves certains jours.



9- ORGANISATION DE MATCH-UP POUR LE NIVEAU

Il est proposé par : Sylvie Charbonneau
Appuyé par : Myranda Mainville
Et unanimement résolu,

Que Denis Berthelette fasse l'acquisition de l'application Match-up pour organiser des mini tournois afin de classer nos joueurs par niveau de jeu.

10- SUIVI DU TOURNOI ET DISCUSSION SUR D'AUTRES TOURNOIS

Les membres du CA félicitent Sylvie pour son excellente organisation du tournoi. Pour le moment aucun autre tournoi ne sera organisé dans les prochaines semaines et on avisera de la pertinence d'organiser d'autres tournois selon la demande des membres. Probablement un tournoi de fermeture de la saison extérieure à l'automne. Sylvie suggère de faire un test avec inscription libre en gardant les 2 niveaux (A&B et C&D) en toujours avec la formule des pools.

11- REMERCIEMENT À L'ÉCOLE EMMANUEL-CHÉNARD

Il est proposé par : Denis Berthelette
Appuyé par : Luc Bouchard
Et unanimement résolu,

Que Sylvie Charbonneau envoie une communication au personnel de l'école Emmanuel-Chénard pour les remercier de leur excellente collaboration avec notre association.

12- JOURNÉE D'OUVERTURE QUI FAIT QUOI

Myranda s'occupera du goûter (budget de 200 \$) elle s'occupera également des photos

Robert s'occupera du système de son

Denis organisation avec la Ville et assurera l'animation

Sylvie organisation du jeu

13- RAQUETTE GS

Denis Berthelette offrira à notre partenaire Raquette GS de participer à notre journée d'ouverture pour offrir aux joueurs la possibilité d'essayer différentes raquettes.

De plus il offrira à Raquette GS la possibilité de revenir pour des journées d'essai de raquettes durant la saison estivale.

14- VARIA

- Un message sera envoyé par Denis à l'ensemble des membres pour prendre la responsabilité des filets (ouverture et fermeture) durant nos plages horaires
- Il sera possible d'organiser des cliniques de perfectionnement du jeu si la demande est faite par les membres.

- On offrira également aux membres de les évaluer selon la grille préparée par Sylvie
- Le CPDM accepte l'invitation de la Ville de Deux-Montagnes et tiendra un kiosque d'information lors de l'évènement Deux-Montagnes en Fêtes

15- FERMETURE DE LA RÉUNION :

Il est proposé par Robert Rocheleau

Appuyé par Luc Bouchard

Et unanimement résolu

Que la présente réunion du CA est levée à 21h30.

